

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres absents : 4
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 19 juin 2025 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire. Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 22 mai 2025. L'assemblée approuve à l'unanimité. Madame la Maire propose de passer au vote du secrétaire de séance.

Membres présents : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mme Audrey FROELICH - M. Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL - M. Philippe PIERRON - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Yannis BLAISE donne procuration à Philippe PIERRON
Frédéric SCHERRER donne procuration à Gérard MICHEL
Damien GUENAIRE- Mylène FAUL

Absents : 4

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Gérard MICHEL

Type de scrutin: ordinaire

Délibération n° 2025D2506-05 :

Objet : Attribution d'une Subvention exceptionnelle à l'association Foyer de Niderviller

Madame La Maire expose la demande de subvention exceptionnelle déposée par le Foyer de Niderviller, secteur enfance.

L'association organise chaque année des centres aérés petites et grandes vacances et prévoit des sorties au cours de ces semaines.

Cet été, à l'occasion des centres aérés se déroulant du 15 juillet au 1er août 2025, une sortie est programmée au parc de Fraispertuis le 25 juillet.

Le coût du transport a malheureusement augmenté ces dernières années.

Le devis du transport bus s'élève à 500€ pour cette sortie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 500 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 26 juin 2025

Le secrétaire de séance,
Gérard MICHEL

La Maire,

Marie-Véronique BUSCHEL

Affichée et publiée le 26 juin

